

17 février 2017 – n° 09
170009

EQUIPEMENT DES POLICES MUNICIPALES – DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de sa politique locale de prévention et de tranquillité publique, la ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaite renforcer l'action menée par le service de la Police Municipale en matière de surveillance de la voie publique, en instaurant une présence dissuasive et attentive dans les différents quartiers de la ville. Ceci implique d'une part une meilleure coordination sur le terrain entre la Police Nationale et la Police Municipale, d'autre part un effort sur la sécurité du personnel de la Police Municipale en intervention.

Aussi, il est fondamental de moderniser les moyens de télécommunication et de continuer à développer la sécurité du personnel par le port de gilets pare-balles.

L'achat d'un système radio numérique contribue à renforcer la sécurité du personnel en intervention et de mieux communiquer avec les services de la Police Nationale dans le cadre des manifestations sur la voie publique, pour être en capacité d'émettre un appel d'urgence ou pour être informé d'événements importants. Le coût de l'équipement de terminaux portatifs de radiocommunication s'élève à 16 000 euros HT.

La protection des fonctionnaires nécessite l'acquisition de quatre gilets de protection niveau IIIA. Le coût s'élève à 1 755 euros HT.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD),
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 17 février 2017

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 27

Procurations 8

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Françoise LEGRAND	à	Marie-José LOUDIG
Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	François FICHTER
Pierre JEANNEL	à	Johann RUH
Ramata BA	à	Christine URBES

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
